



DECISION 2025-173

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu l'article R. 2122-8 du Code de la commande publique,

Vu l'attestation en date du 25 novembre 2025 justifiant la dérogation au règlement interne de la commande publique,

Vu les crédits inscrits au budget,

Considérant la nécessité d'effectuer un diagnostic et une régularisation administrative d'un forage d'eau au Centre aquatique Cap Vert à Breistroff-la-Grande,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de services « Diagnostic et régularisation administrative d'un forage d'eau au Centre Aquatique Cap Vert à Breistroff-la-Grande » est conclu le 25 novembre 2025 avec l'entreprise EGEE Développement, Bâtiment Newton Offices, 2 Rue Héraclès 59650 VILLENEUVE D'ASCQ, pour un montant de 32 580,00 € H.T. soit 39 096,00 € T.T.C.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 25 novembre 2025

Le Président
Michel PAQUET

